

# LE RÉFÉRENTIEL ÉVALUATIF DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE **2015-2030**

---



Evaluation Intermédiaire  
sur la période **2015 - 2024**

Objectifs stratégiques Charte PnRL 2015-2030	Questions Evaluatives	Indicateurs	Source(s) des données	Date état initial	Valeur initiale (début Charte)	Valeur cible (fin de Charte 2030)	Valeur évaluation intermédiaire (2024)	Potentialité d'atteinte de l'objectif cible en 2030 à partir des tendances observées	Eléments de réponse aux questions évaluatives (situation en 2024)	
<b>1.1 Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire</b>	<b>1.</b> Dans quelle mesure les conditions ont-elles été réunies pour permettre une sensibilisation au patrimoine naturel ?	1	Nombre d'actions et de formations organisées auprès des élus, des acteurs locaux, des gestionnaires et des habitants pour l'intégration de la biodiversité dans les communes du Parc, hors PLU (Charte)	PnRL	2015	Pas de valeur initiale prédefinie	Pas de valeur cible prédefinie	2067	Non Concerné (NC)	Les conditions ont été réunies pour former et informer les élus et les habitants sur les enjeux de la biodiversité, grâce au développement des outils pédagogiques tels que l'exposition sur les zones humides, les carnets et jeux « Trame Verte et Bleue », le marteloscope, les actions « Pas de printemps sans hirondelles » et « Famille à biodiversité positive », les chantiers participatifs ou encore les inventaires biologiques en forêt ainsi que leur restitution aux communes. En dix ans, près de 2 000 actions de sensibilisation ont été menées dans 171 communes du Parc et dans 78 autres communes de la région.
		2	Nombre d'inventaires et de suivis réalisés sur les groupes et les espèces indicatrices du changement global, des perturbations et du bon état écologique des habitats (Charte)	PnRL	2015	11	Pas de valeur cible prédefinie	23	NC	
		3	Evolution du nombre de suivis de populations d'espèces mobilisatrices (Charte)	PnRL	2013	0	3	4	Objectif atteint	
	<b>2.</b> Comment les continuités écologiques de la Trame Verte et Bleue ont-elles été préservées et rétablies ?	4	Nombre de communes accompagnées pour intégrer les enjeux de la Trame Verte et Bleue dans leur document d'urbanisme (Charte)	PnRL	2015	1	Pas de valeur cible prédefinie	88	NC	Depuis 2015 (et même avant), tout nouveau projet d'aménagement du territoire fait l'objet d'une analyse des trames verte et bleue (TVB). Pour mieux accompagner les collectivités, le Parc a réalisé des guides d'intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme, à destination des communautés de communes. Mais, en 2024, tous ne sont pas encore finalisés ni accompagnés d'une formation adéquate. Au total, 88 communes ont été accompagnées pour intégrer la TVB dans leurs documents d'urbanisme.
		5	Pourcentage de communes touchées par un diagnostic, une action de restauration, ou un chantier lié à la Trame Verte et Bleue (Charte)	PnRL	2015	Pas de valeur initiale	+ 50 % des communes du Parc	57 %	Objectif atteint	
		6	Evolution de la part du territoire bénéficiant de mesures de gestion, de protection ou d'actions conservatoires (Territoire)	PnRL, CENL, CD57, CD54, INPN	2015	3,65 %	4,50 %	3,70 %	Modérée	Grâce à de très nombreux chantiers (plantations de haies, restaurations de mares, chantiers participatifs), 104 communes ont bénéficié de travaux permettant d'améliorer la TVB.
	<b>3.</b> Comment évolue la protection des réservoirs de biodiversité et de la nature ordinaire ?	6	Evolution de la part du territoire bénéficiant de mesures de gestion, de protection ou d'actions conservatoires (Territoire)	PnRL, CENL, CD57, CD54, INPN	2015	3,65 %	4,50 %	3,70 %	Modérée	Quant à la part du territoire couverte par des mesures de protection ou de gestion conservatoire, les données chiffrées restent insuffisantes pour mesurer les évolutions réelles. En effet, les actions de restauration de mares, de création de haies, les contrats Natura 2000 et les MAEC ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'indicateur.
		7	Nombre de sites Natura 2000 bénéficiant d'outils contractuels (Charte)	PnRL	2013	7	10	12	Objectif atteint	La protection des réservoirs de biodiversité s'est poursuivie et se poursuit encore, afin d'atteindre voire de dépasser l'objectif des 2 % de surfaces supplémentaires protégées soit environ 300 hectares. Pour cela, des projets de Réserves Biologiques Intégrales et d'Obligations Réelles Environnementales sont en cours, ainsi que la poursuite de la maîtrise foncière de sites remarquables par le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine (CENL).
		8	Part du territoire couvert par des espaces naturels réglementairement protégés (Territoire)	PnRL, INPN	2013	1,53 %	2 %	1,99 % soit 4 100 ha	Forte	
		9	Évolution de la superficie du territoire labellisé RAMSAR (Charte)	INPN, DREAL	2013	11 301 hectares	12 778 hectares	11 301 hectares	Modérée	La dynamique Ramsar, à quant à elle été interrompue à deux reprises : d'abord par le projet ministériel de création d'un Parc national de zones humides, puis par les mouvements agricoles de 2024 et la mise en place par l'État de la réglementation sur les Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales n°2 (BCAE2), appliquée uniquement aux sites Ramsar, instaurant une contrainte là où le Parc avait toujours affirmé qu'il n'y en avait pas.
		10	Part des espèces en danger, dont celles concernées par un Plan National d'Action sur lesquelles le Syndicat Mixte du Parc agit (Territoire)	PnRL,	2015	100 %	100 %	90 %	Forte	

Objectifs stratégiques Charte PnRL 2015-2030	Questions Evaluatives	Indicateurs	Source(s) des données	Date état initial	Valeur initiale (début Charte)	Valeur cible fin de Charte 2030)	Valeur évaluation intermédiaire (2024)	Potentialité d'atteinte de l'objectif cible en 2030 à partir des tendances observées	Eléments de réponse aux questions évaluatives (situation en 2024)
1.2 Objectif stratégique Valoriser la forêt tout en respectant ses équilibres	4. En quoi les enjeux patrimoniaux et d'une gestion exemplaire et durable de la forêt sont-ils partagés ?	11 Évolution de la part de la surface de la forêt couverte par une certification (Territoire)	PEFC Grand Est CRPF Grand Est ONF Grand Est 2023	2015	Valeurs initiales non disponibles sur le périmètre actuel	Forêt publique : 85 % de la surface forestière publique certifiée (forêts domaniales et communales incluses) Forêt privée : 50 % de Plans Simples de Gestion (PSG) certifiés	Forêt publique : 69 % de la surface forestière publique certifiée (forêts domaniales et communales incluses) Forêt privée : 51 % de Plans Simples de Gestion (PSG) certifiés	Forêt publique Modérée  Forêt privée Forte	Si la forêt privée vient tout juste de dépasser l'objectif de 50 % de surfaces certifiées, il reste encore du chemin à parcourir pour que la forêt publique atteigne l'objectif de 85% de surfaces certifiées. Certaines barrières administratives compliquent l'obtention du label, auxquelles s'ajoute un manque de communication auprès des communes, souvent lié à un déficit de temps et de moyens humains, sur l'intérêt de la démarche. Cette action mérite d'être renforcée en partenariat avec l'ONF.
		12 Part des communes forestières concernées par une action de sensibilisation/formation (Charte)	PnRL	2013	0	50 %	60 %	Objectif atteint	Le concours Sylvotrophée, mais surtout le marteloscope de Jézainville, ainsi que les inventaires et les « porter à connaissance », ont permis de sensibiliser 118 communes. Il reste cependant nécessaire de mieux restituer l'information produite et d'accompagner les communes dans la durée.
	5. Comment évolue le degré de naturalité des forêts et sa connaissance ?	13 Évolution de la part des surfaces en vieux bois dans la surface forestière publique totale (Charte et Territoire)	PnRL, ONF, INPN	2013	0,60 %	1,50 %	1,17 %	Forte	Même si une belle progression est observée dans la création d'îlots de vieux bois, grâce à l'implication de l'ONF en forêt domaniale et aux contrats Natura 2000, il reste encore 188 hectares à préserver. Cet objectif pourrait être atteint grâce à la mise en place d'une nouvelle Réserve Biologique Intégrale (RBI), à de nouveaux contrats Natura 2000 et aux actions du programme LIFE Biodiv'Est.
		14 Nombre d'inventaires et de suivis sur des groupes, espèces ou milieux liés au domaine forestier	PnRL	2013	2	9	9	Objectif atteint	De nombreux inventaires (gobemouche à collier, coléoptères saproxyliques, syrphes, fonges, chiroptères, araignées, flore...) ont été réalisés. Il est désormais nécessaire de les suivre et de les renouveler afin d'en faire de véritables indicateurs de suivi à long terme.
	6. Comment évolue l'activité économique locale liée à l'exploitation de la forêt ?	15 Nombre d'entreprises de l'amont de la filière bois (Territoire)	Insee BD Sirene	2013	88	Maintien	105	Forte	Les données collectées sur l'évolution des entreprises de l'amont de la filière bois (services de soutien à l'exploitation forestière, exploitation forestière, sylviculture, sciage et rabotage du bois) mettent en lumière une augmentation significative de leur nombre en dix ans, passant de 88 en 2015 à 105 entreprises en 2024.  Cette tendance générale, plutôt positive, laisse toutefois apparaître de fortes disparités selon les typologies d'activités liées à l'exploitation de la forêt. Ainsi, au cours des dernières années, plusieurs scieries du territoire ont fermé, soit pour des raisons économiques, soit faute de repreneurs lors du départ à la retraite des exploitants. En 2024, le territoire ne compte plus que cinq entreprises de sciage et de rabotage du bois.
	1.3 Partager et protéger l'eau	16 Évolution des proportions de masses d'eau superficielles en bon état écologique (en % et selon le SDAGE 2015-2022) (Territoire)	Agence de l'Eau Rhin-Meuse	SDAGE 2015	17,48 % de rivières en bon état (% de linéaire de cours d'eau) 17,92 % des plans d'eau en bon état (% de surface de plans d'eau)	100 % en bon état (rivières et plans d'eau)	SDAGE 2022 31,82 % de rivières en bon état (% de linéaire de cours d'eau) 56 % des plans d'eau en bon état (% de surface de plans d'eau)	Faible	L'amélioration des proportions de rivières et de plans d'eau en bon état écologique entre 2015 et 2022 doit nous encourager à poursuivre nos efforts. Les collectivités compétentes du territoire sont en effet mobilisées à travers des travaux de restauration de cours d'eau et à des opérations ponctuelles visant à améliorer la continuité écologique, mais aussi grâce à l'amélioration de la collecte et du traitement des eaux usées domestiques. Toutefois, ces résultats traduisent une réalité contrastée selon les territoires et parfois moins favorable qu'il n'y paraît.
		17 Linéaire de cours d'eau du territoire ayant fait l'objet d'un programme de restauration et d'opérations ponctuelles (Territoire)	AERM	2015	Pas de valeur initiale prédefinie	Pas de valeur cible prédefinie	122 km de cours d'eau restaurés par les collectivités 34 opérations ponctuelles	NC	Concernant les eaux souterraines, même si le nombre de captages dégradés ne croît pas, la qualité de l'eau de certains captages s'améliore alors qu'elle se dégrade pour d'autres. De plus, l'atteinte du bon état des masses d'eau superficielles d'ici 2030 paraît illusoire sur certains secteurs : les cours d'eau en mauvais état, des plaines argileuses notamment, nécessiteront des interventions importantes et très coûteuses pour retrouver un état ne serait-ce que moyen - et ce, dans un contexte climatique en évolution.
		21 Part des communes rattachées à l'assainissement collectif (STEP) (Territoire)	AERM	2022 (pas de données exploitable avant cette date)	Pas de valeur initiale prédefinie	Pas de valeur cible prédefinie	ZO = 51,11 % ZE = 61,70 %	NC	
		18 Nombre de captages dégradés (définition SDAGE) (Territoire)	Agence de l'Eau Rhin-Meuse, SDAGE	2015	21	Pas de valeur cible prédefinie	22	NC	

Objectifs stratégiques Charte Pnrl 2015-2030	Questions Evaluatives	Indicateurs	Source(s) des données	Date état initial	Valeur initiale (début Charte)	Valeur cible (fin de Charte 2030)	Valeur évaluation intermédiaire (2024)	Potentialité d'atteinte de l'objectif cible en 2030 à partir des tendances observées	Eléments de réponse aux questions évaluatives (situation en 2024)
<b>1.3 Partager et protéger l'eau</b>	<b>8.</b> En quoi le territoire s'est-il mobilisé pour une gestion durable de la ressource en eau ?	19 Nombre d'actions de formations et de sensibilisation menées auprès des élus et des acteurs du domaine de la gestion des milieux humides et aquatiques (Charte)	Pnrl	2015	2 types d'actions / an	4 types d'actions /an	moyenne 5 types d'actions / an (213 interventions au total)	Forte	La mobilisation du territoire pour une gestion durable de la ressource en eau passe par l'implication des maîtres d'ouvrage pour la gestion des cours d'eau, l'épuration des eaux usées domestiques et la lutte contre les pollutions d'origine agricole. Elle passe aussi par une sensibilisation des usagers et des habitants à la préciosité de l'eau et à sa nécessaire préservation.
		20 Nombre d'actions de sensibilisation du grand public sur l'eau et les milieux aquatiques et humides (Charte)	Pnrl	2015	Pas de valeur initiale prédefinie	Pas de valeur cible prédefinie	7 types d'actions de sensibilisation / an (75 interventions au total)	NC	Les communautés de communes et les syndicats de bassin versant ont ainsi restauré plus de 120 km de cours d'eau et rétabli la continuité écologique et sédimentaire sur 34 sites.
		17 Linéaire de cours d'eau du territoire ayant fait l'objet d'un programme de restauration et opérations ponctuelles (Territoire)	AERM	2015	Pas de valeur initiale prédefinie	Pas de valeur cible prédefinie	122 km de cours d'eau restaurés par les collectivités 34 opérations ponctuelles d'effacement de seuils, buses, ouvrages et aménagement de passes à poissons réalisées par les collectivités	NC	Plus de la moitié des communes sont reliées à une station d'épuration des eaux usées domestiques. Toutefois, concernant l'assainissement non collectif, le niveau de conformité des systèmes de traitement autonomes des eaux usées n'est pas connu.
		21 Part des communes rattachées à l'assainissement collectif (STEP) (Territoire)	AERM	2022 (pas de données exploitables avant cette date)	Pas de valeur initiale prédefinie	Pas de valeur cible prédefinie	Zone Ouest= 51,11% Zone Est E = 61,70%	NC	On peut noter une prise de conscience des élus locaux et des habitants, en particulier à travers l'augmentation du nombre de communes labellisées « Commune Nature » ces dernières années. Le Parc a lui-même beaucoup œuvré en termes de sensibilisation des acteurs locaux, du grand public et des scolaires, sur la préservation de l'eau et des milieux naturels aquatiques et humides.
		22 Pourcentage de communes engagées ou touchées par un programme de réduction ou d'abandon des phytosanitaires (programme Agri-Mieux ou gestion différenciée) (Territoire)	Pnrl	2015	60 % (115 communes)	Pas de valeur cible prédefinie	28 communes labellisées commune nature et 115 communes agrimieux, soit 70 % des communes du Parc	NC	Enfin, la progression du territoire engagé dans des approches intégrées de gestion de l'eau montre son attachement à cette question.
		23 Part du territoire couvert par des approches intégrées de la gestion de la ressource en eau (SAGE) (Territoire)	Agence de l'Eau Rhin- Meuse, SANDRE	2014	0 %	48,6 %	13 % (ou 43 % si prise en compte SAGE MET en cours d'élaboration)	Forte	
<b>1.4 : S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysage</b>	<b>9.</b> Comment évoluent les pratiques agricoles, notamment agroécologiques sur le territoire ?	24 Nombre de programmes de développement initiés en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement (Charte)	Pnrl	2013	1	4	4	Objectif atteint	
		25 Nombre de conseils environnementaux réalisés dans les exploitations agricoles dans le cadre de programmes en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement (Charte)	Pnrl	2015	Pas de valeur initiale prédefinie	Pas de valeur cible prédefinie	76	NC	
		26 Evaluation de la part de la SAU en agriculture biologique (Territoire)	RGA, Agence Bio	2010	3, 59 %	12 %	13 %	Objectif atteint	
		27 Évolution des surfaces en prairies permanentes (Territoire)	RPG	2010	31 266 ha	Maitien de la STH	29 396 ha	Faible	

Objectifs stratégiques Charte PnRL 2015-2030	Questions Evaluatives	Indicateurs	Source(s) des données	Date état initial	Valeur initiale (début Charte)	Valeur cible (fin de Charte 2030)	Valeur évaluation intermédiaire (2024)	Potentialité d'atteinte de l'objectif cible en 2030 à partir des tendances observées	Eléments de réponse aux questions évaluatives (situation en 2024)
1.4 : S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysage	10. Dans quelle mesure l'agriculture s'est-elle diversifiée ?	28 Évolution du nombre d'exploitations pratiquant des productions agricoles faiblement représentées ou nouvelles sur le territoire (Territoire)	RGA	2010	670	Pas de valeur cible prédefinie	397	NC	Depuis 2010, de nouvelles cultures sont apparues (soja, seigle, lin, féveroles, lentilles, tournesol...), notamment des cultures à Bas Niveau d'Impact (BNI) soutenues par les acteurs agricoles et par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, via des actions comme « Mad'in l'Eau Reine » menées sur le bassin du Rupt de Mad. Des mélanges de céréales d'hiver et de légumineuses fourragères renforcent aussi l'autonomie des exploitations.
		29 Évolution des surfaces agricoles ou du cheptel (têtes) accueillants des productions agricoles faiblement représentées ou nouvelles sur le territoire (Territoire)	RGA	2010	2121 ha	Pas de valeur cible prédefinie	2412 ha	NC	Parmi les productions peu présentes en 2010 mais cohérentes avec les enjeux environnementaux et alimentaires du territoire, les cultures de plantes médicinales, le maraîchage, les légumes frais et les élevages de poules pondeuses progressent. La surface viticole a augmenté de 6 % entre 2010 et 2020. Certaines filières comme l'arboriculture, l'élevage caprin, l'apiculture ou le poulet de chair comptent moins d'exploitations, mais les surfaces ou les cheptels restent stables, signe d'une concentration du secteur. L'élevage porcin est en recul. Faute de moyens humains dédiés à cet enjeu de la diversification, le Parc s'est peu investi dans la diversification, à l'exception de l'accompagnement de projets agroforestiers (noisettes, noix et arbres fourragers).
		30 Évolution des émissions de gaz à effet de serre liées au secteur agricole (Territoire)	Atmo Grand Est	2010	332 964 teqCO <sup>2</sup>	Moins 20 % (266 371 teqCO <sup>2</sup> )	292 551 teqCO <sup>2</sup>	Forte	En 2022, les émissions de gaz à effet de serre liées au secteur agricole avaient diminué de 13 % par rapport à 2010. Une baisse plus marquée est observée depuis 2019. L'objectif de réduction de 20 %, soit 266 371 teqCO <sup>2</sup> d'ici la fin de la Charte, pourrait être atteint si cette tendance se poursuit.
	11. Comment le secteur agricole prend-il en compte les changements climatiques ?	31 Nombre de projets collaboratifs initiés sur l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques (Charte)	Pnrl	2013	0	Projets initiés pour au moins 2 secteurs économiques (arboriculture, élevage, viticulture)	2	Forte	Le secteur agricole contribue également à la production d'énergies renouvelables, notamment grâce au développement de la méthanisation, en fort essor depuis le début de la Charte. Douze unités de méthanisation sont désormais en fonctionnement, produisant une quantité d'électricité équivalente à la consommation de 10 000 foyers. En 2022, une stratégie territoriale de méthanisation a été élaborée. Elle définit des recommandations et des points de vigilance afin de préserver les milieux naturels, la qualité de l'eau et les paysages.
									De nouvelles cultures adaptées au réchauffement climatique émergent, comme le sorgho, une plante africaine peu exigeante en eau et en azote. Cette culture constitue une alternative intéressante au maïs en période de sécheresse, bien que les surfaces cultivées restent encore très limitées. Compte tenu des évolutions observées et de l'impact croissant du changement climatique, l'accompagnement du secteur agricole dans une stratégie d'adaptation et d'atténuation de ses effets constitue un objectif prioritaire à renforcer d'ici la fin de la Charte.
2.1 : Valoriser les joyaux de la biodiversité et du paysage	12. Dans quelle mesure la valorisation des joyaux de la biodiversité et des paysages a-t-elle eu des impacts sur le développement et le rayonnement du territoire ?	32 Nombre d'actions de mobilisation à la préservation ou à la valorisation des joyaux de la biodiversité et du paysage (Charte)	Pnrl	2013	0	15	10	Modérée	La mise en œuvre de plans de paysage, notamment celui des Côtes de Meuse, a permis de définir une stratégie partagée de valorisation patrimoniale, agricole et touristique, fondée sur la qualité des paysages emblématiques de Lorraine. Les actions en faveur de la mobilité foncière agricole, du maintien de l'arboriculture, du développement de la viticulture, de la transmission des exploitations, de l'entretien des friches, de la préservation des vergers familiaux et de la valorisation du cadre de vie ont renforcé l'économie locale et l'attractivité du territoire. En 2024, l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) a labellisé l'IGP « Vin de Lorraine », reconnaissant la qualité des vins mousseux des départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle.
		33 Nombre de sites labellisés (labellisations régionale, nationale ou européenne sur le territoire) (Territoire)	Pnrl, INPN, DREAL, INAO	2013	32	36	34	Forte	La labellisation par l'UNESCO de la Réserve de biosphère Moselle-Sud apporte une reconnaissance internationale à la vallée de la Seille et au Pays des Étangs, notamment aux grands étangs, joyaux de biodiversité et du paysage de la zone Est du Parc.
		34 Évolution du nombre d'entreprises engagées dans une démarche de développement soutenable s'appuyant sur la promotion des joyaux de la biodiversité et du paysage (Charte et Territoire)	Pnrl	2013	0	15	36	Objectif atteint	Des projets structurants, comme le schéma d'aménagement du massif de la forêt de la Reine ou la réhabilitation de la Maison du Pays des Étangs à Tarquimpol, ont renforcé l'accueil touristique tout en préservant et valorisant ces milieux naturels remarquables. 36 entreprises, dont 6 en hôtellerie-restauration, 8 guides nature, 13 artisans d'art et 9 commerces de proximité, se sont engagées dans une démarche de développement durable fondée sur la promotion des sites et paysages remarquables.
		35 Nombre de produits écotouristiques créés en lien avec les richesses des joyaux de la biodiversité et du paysage (Charte et Territoire)	Pnrl, Office de tourisme, agences de voyage, réceptif touristique, plateforme « Explore Grand Est »	2013	0	15 (soit 1 / an)	8	Faible	Enfin, huit produits écotouristiques ont été créés entre 2015 et 2024 autour des joyaux des paysages. Leur développement nécessite toutefois une meilleure adaptation aux attentes des agences de voyage et une montée en compétences des acteurs locaux.

Objectifs stratégiques Charte Pnrl 2015-2030	Questions Evaluatives	Indicateurs	Source(s) des données	Date état initial	Valeur initiale (début Charte)	Valeur cible (fin de Charte 2030)	Valeur évaluation intermédiaire (2024)	Potentialité d'atteinte de l'objectif cible en 2030 à partir des tendances observées	Eléments de réponse aux questions évaluatives (situation en 2024)
2.2 : Participer à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et nos patrimoines	13. Comment évolue l'urbanisation du territoire quantitativement ?	36 Part des communes couvertes ou ayant engagée l'élaboration d'un document d'urbanisme (PLU ou carte communale) ou un document de planification (type SCOT) (Territoire)	Pnrl, Communes, Géoportal de l'urbanisme	2015	69 %	100 %	82 %	Modérée	En 2023, 82,5 % des communes étaient couvertes par un document d'urbanisme ou un SCOT, contre 69 % en 2015. Les communes non couvertes se situent principalement dans le Saulnois et sur le territoire de Fresnes-en-Woëvre. En 2024, tous les territoires intercommunaux sont couverts par un Plan local ou départemental de l'habitat, alors qu'ils n'étaient que trois en 2015.
		37 Nombre de communes concernées par un Programme Local de l'Habitat (Territoire)	Pnrl / DDT	2015	Pas de valeur initiale	Pas de valeur cible prédéfinie	146	NC	Parmi les 28 communes identifiées comme fortement consommatrices de foncier en 2013, les trois quarts ont réduit de plus de 50 % leur consommation entre 2015 et 2021 par rapport à 2002-2008. Sur ces communes, la surface artificialisée est passée de 101 ha à 37 ha, soit une baisse de 60 %. En outre, on observe que la consommation foncière est nettement plus marquée dans les communes sous influence du sillon lorrain que dans les territoires plus éloignés (Côtes de Meuse ou Saulnois notamment).
		38 Évolution des surfaces artificialisées et de la consommation foncière sur le territoire, en particulier sur les zones à sensibilité foncière (Territoire)	BD Majic - source DGFiP DGALN	période de référence (2002 - 2008)	101 ha	Dans les zones à sensibilité foncière, réduire l'augmentation de la consommation du foncier naturel, agricole et forestier de + de 50 % à l'horizon 2021	(période de référence 2015 - 2021) 37 ha	Forte	Cette tendance s'inscrit dans un contexte de décroissance démographique entamée en 2010 (79 410 habitants), avec une baisse de 2 % entre 2015 (79 044 hab.) et 2021 (77 614 hab.), liée à la diminution de la natalité et à un solde migratoire négatif (-200 personnes entre 2014 et 2020). Cependant, le nombre de ménages augmente légèrement (+ 2,5 %), passant de 32 513 en 2015 à 33 384 en 2021, entraînant un besoin accru en logements malgré la baisse de population et un nombre parfois important de biens vacants difficiles à résorber.
		39 Évolution du solde migratoire apparent (Territoire)	INSEE	période de référence (1999 - 2009)	Plus 289 habitants sur la période 1999 - 2009	Maintien	Moins 214 habitants sur la période 2015 - 2022	faible	Entre 2015 et 2024, le Parc a suivi ou accompagné 137 projets d'aménagement ou d'infrastructures : 33 aménagements paysagers de villages, 2 infrastructures linéaires (A31 bis, ligne 225 000 V Vandières-Lagney), 52 projets d'énergies renouvelables, 17 antennes de téléphonie mobile, 6 carrières, 6 défrichements, 5 remembrements et 16 constructions diverses (lotissements, campings, bâtiments agricoles, etc.). Parmi eux, 51 ont fait l'objet d'un avis réglementaire.
		40 Evolution du nombre de ménages	INSEE	2015	32 513	Pas de valeur cible	33 384	NC	
	14. Dans quelle mesure les projets urbains, d'infrastructures et de bâtiments s'inscrivent-ils dans une démarche de développement durable ?	41 Part des projets d'aménagement et documents de planification bénéficiant d'un accompagnement pour la prise en compte de l'environnement, des paysages et du patrimoine dans le cadre des avis réglementaires rendus par le Syndicat Mixte (Charte)	Pnrl	2013	1	1	100 % (91 avis réglementaires)	Forte	Depuis le lancement de la Charte, les évolutions législatives, la montée en compétence des intercommunalités et la sensibilisation des élus ont renforcé l'intégration des enjeux de développement durable dans les projets. Le Parc a expérimenté de nouvelles démarches participatives pour limiter l'artificialisation et réhabiliter le bâti vacant (résidences d'architecture, ateliers hors les murs, chantiers participatifs avec l'École nationale supérieure de paysage de Versailles). La plupart des bourgs-centres et villes-portes du territoire sont engagés dans des démarches de revitalisation et de réhabilitation du patrimoine bâti intégrant les enjeux écologiques et de sobriété foncière, soutenues par des dispositifs d'aides publiques.
		42 Nombre de projets d'aménagement, de constructions et d'infrastructures suivis, concertés et accompagnés après un premier contact (Charte)	Pnrl	2015	Pas de valeur initiale prédéfinie	Pas de valeur cible prédéfinie	105	NC	Cependant, l'intégration des préconisations architecturales, paysagères et patrimoniales de la Charte reste difficile lorsque les échanges avec le Parc ne sont pas engagés en amont des projets. De même, les séquences ERC des études d'impact prennent rarement en compte les enjeux paysagers dans les mesures compensatoires.

Objectifs stratégiques Charte PnRL 2015-2030	Questions Evaluatives	Indicateurs	Source(s) des données	Date état initial	Valeur initiale (début Charte)	Valeur cible (fin de Charte 2030)	Valeur évaluation intermédiaire (2024)	Potentialité d'atteinte de l'objectif cible en 2030 à partir des tendances observées	Eléments de réponse aux questions évaluatives (situation en 2024)
2.2 : Participer à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et nos patrimoines	15. Comment évolue les paysages selon les unités paysagères ?	43 Nombre d'acteurs impliqués dans la mise en place de l'Observatoire des paysages (Charte)	PnRL	2013	0	15	9	Forte	Entre 2010 et 2021, la plupart des unités paysagères ont connu une très légère diminution des surfaces de milieux forestiers (de - 2 % pour la Vallée de la Seille à - 0,3 % pour la Plaine de la Woëvre), à l'exception des Côtes de Meuse qui enregistrent une légère progression (+ 0,3 %).  Toutes les unités paysagères ont subi une diminution des milieux herbacés, avec néanmoins de fortes variations allant de - 3,35 % (Plateau de Haye) à - 19,34 % (Plaine de la Woëvre). Les unités paysagères les plus impactées par la perte des prairies sont la Plaine de la Woëvre (- 19,34 %, soit une perte de 2 385 ha), la Côte de Bride et Koeking (- 15,56 %, soit 320 ha), les Côtes de Meuse (- 15,15 %, soit 758 ha) et le Pays des Étangs (- 13,97 %, soit 1 858 ha).
		44 Évolution quantitative de l'occupation des sols par unité paysagère (Territoire)	BD OCS GE DataGrandEst	période de référence (2010-2021)	<b>Côte de Bride et Koeking</b> Milieux artificialisés : 2,84 % Milieux forestiers : 34,79 % Milieux herbacés : 21,20 % Cultures : 40,12 % Vergers traditionnels : 0,56 % Eau et milieux naturels liés à l'eau : 0,49 % <b>Côtes de Meuse</b> Milieux artificialisés 4,47 % Milieux forestiers : 5,12 % Milieux herbacés : 12,28 % Cultures : 26,75 % Vergers trad : 1,19 % Eau et milieux naturels liés à l'eau : 0,19 % <b>Pays des Etangs</b> Milieux artificialisés 3,45 % Milieux forestiers : 35,96 % Milieux herbacés : 29,88 % Cultures : 24,81 % Vergers trad : 0,30 % Eau et milieux naturels liés à l'eau : 5,60 %  <b>Plaine de la Woëvre</b> Milieux artificialisés : 3,16 % Milieux forestiers : 28,77 % Milieux herbacés : 26,08 % Cultures : 37,32 % Vergers trad : 0,21% Eau et milieux naturels liés à l'eau : 4,48 % <b>Plateau de Haye</b> Milieux artificialisés : 5,06 % Milieux forestiers : 40,23 % Milieux herbacés : 7,96 % Cultures : 46,26 % Vergers trad : 0,27 % Eau et milieux naturels liés à l'eau : 0,23 % <b>Vallée de la Meuse</b> Milieux artificialisés : 8,85 % Milieux forestiers : 11,91 % Milieux herbacés : 43,78 % Cultures : 32,45 % Vergers trad : 0,34 % Eau et milieux naturels liés à l'eau : 2,67 %  <b>Vallée de la Moselle</b> Milieux artificialisés : 27,84 % Milieux forestiers : 39,83 % Milieux herbacés : 12,98 % Cultures : 6,32 % Vergers trad : 1,99 % Eau et milieux naturels liés à l'eau : 11,04 % <b>Vallée de la Seille</b> Milieux artificialisés : 4,76 % Milieux forestiers : 8,93 % Milieux herbacés : 34,92 % Cultures : 49,81 % Vergers trad : 0,36 % Eau et milieux naturels liés à l'eau : 1,22 %	Pas de valeur cible prédefinie	<b>Côte de Bride et Koeking</b> Milieux artificialisés : 3,11 % Milieux forestiers : 34,42 % Milieux herbacés : 17,90 % Cultures : 43,67 % Vergers traditionnels : 0,42 % Eau et milieux naturels liés à l'eau : 0,48 % <b>Côtes de Meuse</b> Milieux artificialisés : 4,68 % Milieux forestiers : 55,28 % Milieux herbacés : 10,42 % Cultures : 28,39 % Vergers trad : 1,03 % Eau et milieux naturels liés à l'eau : 0,20 % <b>Pays des Etangs</b> Milieux artificialisés : 3,73 % Milieux forestiers : 35,58 % Milieux herbacés : 25,71 % Cultures : 29,07 % Vergers trad : 0,30 % Eau et milieux naturels liés à l'eau : 5,60 %  <b>Plaine de la Woëvre</b> Milieux artificialisés : 3,30 % Milieux forestiers : 28,67 % Milieux herbacés : 21,03 % Cultures : 42,38 % Vergers trad : 0,19 % Eau et milieux naturels liés à l'eau : 4,42 % <b>Plateau de Haye</b> Milieux artificialisés : 5,34 % Milieux forestiers : 40,01 % Milieux herbacés : 7,69 % Cultures : 46,47 % Vergers trad : 0,26 % Eau et milieux naturels liés à l'eau : 0,23 % <b>Vallée de la Meuse</b> Milieux artificialisés : 9,51 % Milieux forestiers : 11,85 % Milieux herbacés : 40,44 % Cultures : 35,08 % Vergers trad : 0,40 % Eau et milieux naturels liés à l'eau : 2,73 %	NC	La plupart des unités paysagères ont connu une diminution des surfaces de vergers traditionnels, à l'exception de la Vallée de la Meuse (+ 17,42 %) et la Vallée de la Seille (+ 8,81 %). Les zones les plus concernées par la diminution des vergers sont la Côte de Bride et Koeking (- 23,86 %, soit 12 ha) et les Côtes de Meuse (- 13,46 %, soit 66 ha).
								NC	

Objectifs stratégiques Charte PnrL 2015-2030	Questions Evaluatives	Indicateurs	Source(s) des données	Date état initial	Valeur initiale (début Charte)	Valeur cible (fin de Charte 2030)	Valeur évaluation intermédiaire (2024)	Potentialité d'atteinte de l'objectif cible en 2030 à partir des tendances observées	Eléments de réponse aux questions évaluatives (situation en 2024)
2.3 : Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région	16. En quoi le territoire participe-t-il à la construction d'une destination touristique durable, équilibrée et de qualité ?	45 Nombre de secteurs d'activités touristiques engagés dans une démarche de progrès de la Marque « Accueil du Parc » (Charte)	PnrL	2013	0	5	2	Modérée	La construction d'une destination touristique durable et de qualité s'est notamment appuyée sur l'engagement de deux secteurs d'activités dans la démarche de progrès de la marque « Valeurs Parc naturel régional ® » : les activités de loisirs (11 entreprises, dont 9 guides nature labellisés) et l'hébergement/restauration (9 entreprises labellisées). L'objectif pour la fin de la Charte est d'intégrer d'autres secteurs d'activités, comme les Boutiques du Parc ®, dont le réseau doit évoluer vers la marque Parc avec un nouveau référentiel validé au niveau national.
		46 Nombre de prestations touristiques éco-labellisées et labellisées Tourisme et Handicap (Territoire)	ATH (association nationale tourisme et handicap) Guide national des démarches des éco labels	2013	7	15	10 sites labellisés	Modérée	Dix-neuf formations ont été organisées pour les acteurs touristiques, 1 parcours au métier de guide accompagnateur nature. La professionnalisation des guides doit toutefois se poursuivre pour diversifier les contenus et délivrer le « message Parc » (plus-value). La qualité et la diversification des offres de prestations selon les cibles de clientèles doivent également être améliorées.
		47 Nombre de projets de coopération intégrant les Parcs naturels régionaux de la Grande Région (Charte)	PnrL, Parcs naturels de la Grande Région	2003 - 2012	1 tous les 2 ans	6 menés à terme	6	Objectif atteint	La création d'une destination d'excellence pour le tourisme ornithologique avec 7 autres PNR, ainsi que les campagnes de promotion régionales « Grands Voyageurs » (2016) et « Lorraine vous révéler » (2019), ont contribué à la construction d'une destination touristique durable.
		48 Nombre de projets de coopération sur les mobilités touristiques (Territoire)	PnrL, Région, intercommunalités	2014	0	Pas de valeur cible prédefinie	4	NC	En 2024, 6 structures sont labellisées Tourisme et Handicap, 4 autres sont en cours, mais l'offre reste concentrée sur les grands sites métropolitains. Créé en 2003, ce label d'Etat vient d'être transféré à Atout France. Six structures bénéficient également d'un écolabel (Pavillon Bleu, Ecolabel européen, etc.). Quatre projets de mobilités touristiques durables ont été engagés autour de : La Meuse à vélo, la V52 du canal de la Marne au Rhin, la Voie Bleue (vallée de la Moselle), le tourisme fluvial (LEADER Moselle-Sud), Moselle sans frontière Plus (coopération LEADER).
		49 Nombre de formations mises en place à destination des acteurs touristiques (Charte)	PnrL	2015	Pas de valeur initiale	Pas de valeur cible prédefinie	19	NC	Enfin, sur les 6 projets INTERREG transfrontaliers menés depuis 2015, 4 d'entre eux contribuent à construire des destinations touristiques à l'échelle de la Grande Région (Pierres sèches, Itinérances aquatiques, Horizont Climatic, Sous nos Pieds).
3.1 : Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable	17. En quoi l'innovation et l'économie verte ont-elles participé à la diversification du tissu économique	50 Nombre de nouveaux secteurs économiques accompagnés dans une démarche de qualité environnementale (Charte)	PnrL	2013	2	7	5	forte	Cinq nouvelles filières de valorisation des ressources naturelles ont été créées et accompagnées par le Parc, en partenariat avec les acteurs économiques locaux : laine de mouton, pierres sèches, foin des prairies remarquables, viande bovine à l'herbe, blé-farine-pain bio.
		51 Evolution du nombre de filières de valorisation des ressources naturelles accompagnées par le Parc (Charte)	PnrL	2015	0	8	5	Modérée	Le Parc a conduit des actions d'accompagnement des TPE/PME sur cinq nouveaux secteurs d'activité (artisanat d'art, meunerie-boulangerie, transformation de la laine, construction en pierre sèche, artisanat-commerce), en complément de l'agriculture et du tourisme, déjà investis avant 2015. Dans ce cadre, 67 entreprises ont été accompagnées dans une démarche de qualité environnementale.
									Si la création de ces nouvelles filières a ouvert la voie à une diversification du tissu économique, leur portée économique reste à relativiser : elles n'ont pas encore atteint leur pleine maturité, notamment en termes de volume de production et de commercialisation. Une évaluation approfondie de leurs impacts économiques et environnementaux serait pertinente pour définir les conditions de leur développement.

Objectifs stratégiques Charte PnRL 2015-2030	Questions Evaluatives	Indicateurs	Source(s) des données	Date état initial	Valeur initiale (début Charte)	Valeur cible (fin de Charte 2030)	Valeur évaluation intermédiaire (2024)	Potentialité d'atteinte de l'objectif cible en 2030 à partir des tendances observées	Eléments de réponse aux questions évaluatives (situation en 2024)	
3.1 : Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable	18. Comment évoluent l'économie et les services de proximité ?	52	Nombre d'entreprises agricoles ou artisanales bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel régional ® » (Charte)	PnRL	2015	0	Pas de valeur cible prédefinie	35	NC	La labellisation de 35 entreprises bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel régional ® », ainsi que les actions de promotion des produits agricoles et artisanaux (événements promotionnels et salons organisés par le Parc ou auxquels il participe), associées à l'image de qualité environnementale des productions issues du Parc naturel régional, ont contribué au développement des activités économiques concernées. L'augmentation du nombre et de la diversité des points ou systèmes de vente en circuits courts, comme les Boutiques du Parc ®, contribue à dynamiser l'économie de proximité.
		53	Nombre d'actions de valorisation et de promotion des produits agricoles et artisanaux (Charte)	PnRL	2013	2 / an	3 / an	7 / an en moyenne	Objectif atteint	
		54	Évolution du nombre de points de vente ou de systèmes de points de vente de produits en circuits-courts (Territoire)	PnRL, RGA	2010 et 2013	181	plus 10 % soit 199	193	Forte	
		55	Évolution de la proportion d'exploitations agricoles commercialisant leur production en vente directe ou en circuit-court (Territoire)	RGA	2010	0,15	23 %	16,4 % en 2020	Faible	
		56	Évolution du nombre d'équipements de proximité dans les bourgs-relais (Territoire)	INSEE	2014	298 (19 communes, moyenne de 15 équipements présents sur 24)	Maintien	300 (19 communes moyenne de 16 équipements sur 24) en 2024	Forte	
	19. Dans quelle mesure le secteur agricole s'est-il maintenu sur le territoire ?	57	Nombre d'actions, de formations et de sensibilisation en direction des porteurs de projet et des agriculteurs sur les modes d'intervention pour l'installation ou la transmission (Charte)	PnRL	2013	0	2	0	Modérée	Le nombre d'exploitations agricoles a fortement diminué entre 2010 et 2020 (- 25 %), une tendance plus marquée qu'au niveau régional (- 17 %). Le nombre d'emplois agricoles a également baissé (- 14 %), mais dans des proportions moindres que celui des exploitations. En revanche, la surface agricole totale a très légèrement progressé (+ 0,6 %). Ces évolutions ont entraîné un agrandissement de 33 % de la surface moyenne des exploitations, passée de 98 ha en 2010 à 131 ha en 2020.
		58	Évolution des emplois agricoles en Equivalents Temps Plein (ETP) (Territoire)	RGA	2010	1 645 ETP	Maintien	1 412 ETP en 2020	Faible	
		59	Évolution du nombre d'exploitations agricoles (Territoire)	RGA	2010	1093	Maintien	823 en 2020	Faible	
		60	Evolution de la surface utile agricole (Territoire)	RGA	2010	107 895 ha	Maintien	108 528 ha en 2020	Forte	
3.2 : Accompagner l'évolution des modes de vie	20. Comment ont évolué les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre et les énergies renouvelables sur le territoire ?	61	Évolution des émissions de gaz à effet de serre mesurées sur le territoire (Territoire)	Atmo Grand Est	Objectif SRADDET 1990	832 kTeqCO <sup>2</sup>	Moins 54 % en 2030 (soit 383 kteqCO <sup>2</sup> )	moins 30 % soit 586 kTeqCO2 (données 2022)	Forte	Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les consommations énergétiques ont significativement diminué sur le territoire depuis le début de la Charte. Ces résultats sont liés aux efforts engagés par l'ensemble des acteurs, mais doivent aussi être analysés à la lumière de données socio-économiques (évolution des activités industrielles, etc.). La projection des tendances laisse espérer l'atteinte des objectifs du SRADDET à l'horizon 2030, soit - 54 % de GES.
		62	Évolution de l'énergie consommée sur le territoire (Territoire)	Atmo Grand Est	Objectif SRADDET 2012	2315 GWh	Moins 29 % en 2030 soit 1644 GWh	moins 15 % soit 1972 GWh (données 2022)	Modérée	
		63	Évolution de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie (Territoire)	Atmo Grand Est	Objectif SRADDET 2012	0,184	41 % en 2030	34 % en 2022	Forte	

Objectifs stratégiques Charte PnRL 2015-2030	Questions Evaluatives	Indicateurs	Source(s) des données	Date état initial	Valeur initiale (début Charte)	Valeur cible (fin de Charte 2030)	Valeur évaluation intermédiaire (2024)	Potentialité d'atteinte de l'objectif cible en 2030 à partir des tendances observées	Eléments de réponse aux questions évaluatives (situation en 2024)	
<b>3.3 : S'investir pour son territoire et contribuer au lien social / 2.3.3 Se former et s'organiser pour accueillir / 3.2.3 : Mobiliser les jeunes et accompagner leurs initiatives</b>	<b>21.</b> Comment le territoire s'est-il organisé pour être un territoire d'accueil et d'éducation	64	Nombre de journées stagiaires de formation et de sensibilisation à destination des acteurs du réseau éducation (Charte)	PnRL	2013	110 / an	120 / an	93 / an	Modérée	Le nombre de structures d'accueil dans le réseau Éducation a légèrement progressé depuis 2015. Les opérations et rencontres associant des acteurs de différents réseaux, telles que les journées annuelles du bilan Éducation, la conférence annuelle, les projets « Connais ton Parc », les week-ends « Amis du Parc » et, depuis 2022, le séminaire « Éduquer au dehors », se sont renforcées depuis le début de la Charte. Ces actions constituent des temps forts permettant de consolider le réseau Éducation et de mieux structurer collectivement l'accueil éducatif des publics.
		65	Évolution du nombre de structures d'accueil dans le réseau éducation (Territoire)	PnRL	2013	40	40 (maintien)	43 / an (moyenne sur 10 ans)	Forte	
		66	Nombre d'opérations concertées mises en place associant des acteurs des différents réseaux (Charte)	PnRL	2013	0	2 / an	4 / an	Forte	
	<b>22.</b> Dans quelle mesure le public bénéficie d'initiatives éducatives qui répondent aux enjeux du territoire ?	67	Nombre d'acteurs intégrant la démarche charte éducation (Charte)	PnRL	2013	37	40	19	Modérée	Le nombre de personnes sensibilisées (élèves, habitants, jeunes) par les actions éducatives issues du territoire a légèrement diminué entre 2015 et 2023 pour les élèves accueillis par le réseau Éducation, mais reste élevé, avec 29 000 élèves en 2022 - 2023. La fréquentation reste stable pour le programme « Connais ton Parc » et pour les chantiers participatifs. Dès la saison 2023 - 2024, une baisse de fréquentation est attendue sur ces chantiers en raison de la réduction des moyens d'ingénierie du Parc pour leur encadrement.
		68	Nombre de personnes sensibilisées (élèves, habitants, jeunes) par les actions éducatives issues des initiatives du territoire (Charte et Territoire)	PnRL	2012	36 000 élèves dont 1 000 élèves dans le cadre du programme Connais ton Parc, 1 000 habitants et 0 jeunes	37 000 élèves dont 1 000 élèves dans le cadre du programme Connais ton Parc 1000 habitants et 150 jeunes	année de référence (2022 - 2023) : 30 447 élèves dont 1285 élèves dans le cadre du programme Connais ton Parc et 253 jeunes	Modérée	
		69	Nombre de formations organisées à destination des publics d'enseignement agricoles et spécialisés(Charte)	PnRL	2013	0	Entre 8 et 14 formation par an	Moyenne de 13 formations par an	Forte	
	<b>23.</b> En quoi les projets culturels et éducatifs ont-ils permis de favoriser l'appropriation des patrimoines et des enjeux du territoire ?	70	Nombre de projets culturels mettant en valeur les enjeux du territoire (Charte)	PnRL	2013	2 projets culturels à maîtrise d'ouvrage PnRL + 4 projets culturels ayant été accompagnés par le PnRL	3 projets / an(maîtrise d'ouvrage PnRL) + 5 projets accompagnés par le PnRL	3 projets / an en moyenne (maîtrise d'ouvrage PnRL) + 8 projets/an accompagnés par le PnRL	Forte	L'invitation d'artistes professionnels sur le territoire par le Parc ou par ses partenaires, pour la diffusion ou la création de spectacles en lien avec des thématiques liées aux enjeux du territoire (eau, forêt, paysage, etc.), a permis aux habitants et aux visiteurs de mieux appréhender les enjeux environnementaux et patrimoniaux. La présence d'artistes sur des temps plus ou moins longs (résidences d'artistes) permet d'entrer en contact avec différents publics (scolaires, grand public) et de rencontrer les spécialistes de la thématique en question (chargés de mission du PNRL, associations patrimoniales, élus, etc.).
		68	Nombre de personnes sensibilisées (élèves, habitants, jeunes) par les actions éducatives issues des initiatives du territoire (Charte et Territoire)	PnRL	2012	36 000 élèves dont 1 000 élèves dans le cadre du programme Connais ton Parc, 1 000 habitants et 0 jeunes	37 000 élèves dont 1 000 élèves dans le cadre du programme Connais ton Parc 1000 habitants et 150 jeunes	année de référence (2022 - 2023) : 30 447 élèves dont 1285 élèves dans le cadre du programme Connais ton Parc et 253 jeunes	Modérée	